ALERTE sécheresse

- interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage,
- interdiction de remplissage des piscines privées et publiques hors raisons techniques ou sanitaires,
- interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,
- interdiction d'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport de 10 h à 18 h.



Suite aux élections municipales partielles complémentaires de ce dimanche 26 juin 2022, au 1^{er} tour sont élus conseillers municipaux Messieurs : Jean REMETTER, Tom SCHAEFFER et Yannick SCHAEFFER.

Nous leur souhaitons la bienvenue : grâce à leur dévouement, la commune ne sera pas fusionnée.

Tous les postes étant pourvus, il n'y a aura pas de second tour.

Merci de votre confiance accordée à cette nouvelle équipe.

Enquête sur la pratique cyclable sur le Pays du Lunévillois

Pour développer le vélo sur le territoire, le Pays du Lunévillois et ses partenaires ont initié un Schéma Directeur cyclable appuyé par le bureau d'études spécialisé BL évolution. L'objectif est d'identifier les itinéraires, aménagements et services à développer entre les différentes communes et intercommunalités du territoire afin de favoriser le vélo du quotidien (aller au travail, aller à l'école, faire ses courses...) et touristique.

Une enquête est mise en ligne qui permet à chacune et chacun de s'exprimer sur sa pratique cyclable actuelle et sur les freins qui peuvent empêcher aujourd'hui de se déplacer à vélo sur le territoire. Cette enquête va permettre d'alimenter un vaste diagnostic basé sur l'analyse du territoire, ses opportunités et ses contraintes au regard de cette solution de mobilité.

Le Pays du Lunévillois souhaite aller plus loin dans l'association des habitants. A la fin du questionnaire, les participants sont invités à rejoindre le « Club Vélo ». Cette instance sera sollicitée tout au long de l'étude pour profiter de l'expertise d'usage de ses membres.

Participez à l'enquête en ligne en cliquant sur le lien suivant : https://forms.gle/vUA7Xx4GxWsNwRX48 L'enquête sera clôturée le 30/09/2022.











AGENDA



Vendredi 1 juillet 2022 - 20h30 - Réunion du conseil municipal



Samedi 2 Juillet 2022 - 14h00 - 17 h00 : Concours de pétanque



SÉCHERESSE:

Le département de Meurthe-et-Moselle est en situation de vigilance Ensemble, soyons responsables

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

LA CHASSE AUX FUITES

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur



Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = des centaines de m³ par an



ÉCONOMISER L'EAU, C'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses!

AU IARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte, ...



Réglez vos appareils d'arrosage automatique pour le débit soit adapté



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Privilégiez 2-3 arrosages copieux par semaine que de petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies





